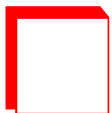
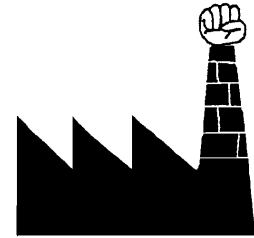


A CONTRE COURANT

syndical et politique

En mémoire de René SCHULBAUM (1914 - 1988)



Quelques motifs d'espoir

En plein désarroi, ils ont été réduits à faire n'importe quoi : un Président de la République a demandé de ne pas appliquer une loi au moment même où il en annonçait la promulgation, tandis qu'un gouvernement fut dessaisi des négociations avec les organisations syndicales au profit de l'appareil d'un parti. Montesquieu a dû se transformer en gyrophare dans sa tombe !... Mais laissons aux responsables politiques, syndicaux et médiatiques l'angoisse qui les a saisis devant pareille chienlit au sommet de l'Etat. Ne faut-il pas y voir d'abord des signes réjouissants, précurseurs d'une fragilisation d'un système plus vulnérable qu'on pouvait le craindre il y a encore quelques mois ?

S'ajoute un autre motif de satisfaction: la mobilisation contre feu le CPE a débouché sur la troisième défaite qu'encaisse la droite en France après celles des élections de 2004 et celle du référendum du 29 mai 2005 ; et il s'agit là, plus nettement encore que pour les consultations électorales, d'un rejet franc et massif de l'orientation néolibérale de la politique gouvernementale. Du coup, c'est également un avertissement adressé à l'ensemble de la « classe politique », toutes tendances confondues : on souhaite bien du plaisir aux futur(e)s candidat(e)s aux présidentielles qui feront campagne sur des thèmes néolibéraux. Avis aux éléphant(e)s du PS tenté(e)s d'entrer en lice !



« Victoire » ? Oui, mais elle a seulement consisté en l'obtention d'un rapport de forces suffisant pour faire reculer le pouvoir de manière visible, concrète et immédiate. Cela pourrait, certes, produire des effets considérables en favorisant la réapparition d'un imaginaire politique qui pourrait se (re)construire autour de la nécessité et de l'efficacité des luttes. Mais ce recul du pouvoir n'est pas une avancée en terme d'acquis sociaux nouveaux. Au contraire : la LEC et le CNE sont toujours là; les nombreux autres dispositifs de précarisation aussi; les menaces de nouvelles régressions dans ce domaine également. Parisot vient de siffler les bureaucraties syndicales qui accourent. Pour négocier quoi, sinon des remises en cause du code du travail sacrifié sur l'autel de la concurrence et des profits, toujours et encore à maximiser ?

Les bureaucrates ont sablé le champagne, paraît-il. On comprend leur soulagement de n'avoir pas été désarçonnés par une monture qu'une impétueuse jeunesse a galvanisée. Les lycéens et les étudiants engagés n'ont pas pu ou n'ont pas su placer à temps le mouvement sur la voie d'une lutte contre toute précarité. Si bien que la revendication dominante du seul retrait du CPE, étriquée dans son objectif, a fourni aux bureaucrates les moyens de pousser la monture vers les écuries libérales et de l'y enfermer, du moins pour le moment...

...Car l'espoir le plus sérieux que l'on puisse nourrir, c'est que le mouvement social se souvienne prochainement de la belle efficacité de l'action et de la démocratie directes, de celle d'une auto organisation bien coordonnée et d'une détermination sans faille où le harcèlement des autorités ne cesse pas. Par contraste, en retrouvant des méthodes qui avaient été oubliées, la jeunesse aura mis en évidence la désespérante médiocrité de la stratégie des organisations syndicales traditionnelles qui, pendant près de trois décennies, nous ont conduits d'échec en échec.

La novlangue du néolibéralisme (6)

Sous la rubrique «La novlangue du néo-libéralisme», ACC se propose de passer régulièrement au filtre de la critique les mots clefs de cette langue qui enseigne la soumission volontaire au monde actuel, en le faisant passer pour le meilleur des mondes ou, du moins, le seul monde possible. En espérant ainsi permettre à tous ceux qui subissent ce monde et le ressentent comme une prison de se (ré)approprier un langage adéquat à leurs propres intérêts et au combat pour s'en libérer.

Egalité

Depuis que la fameuse formule révolutionnaire « Liberté, égalité, fraternité » est devenue la devise de la République française, son terme central n'a cessé de poser problème. Non seulement pour toutes les composantes de la réaction contre-révolutionnaire, pour lesquelles l'idée même d'une égalité de principe entre tous les hommes est un scandale éthique et politique autant qu'une aberration ontologique, puisque pour elles l'inégalité entre les êtres est une loi naturelle voire divine inviolable. Mais il a encore rapidement divisé les différents courants qui se proposaient d'assumer l'héritage révolutionnaire.

Pour les uns, il s'agissait clairement d'en rester à l'inspiration libérale originelle de la formule et, par conséquent, en se limitant à la stricte *égalité juridique et civique* : à l'égalité des hommes face au droit et face à la loi, en leur double qualité de personnes privées et de citoyens. Une égalité qui est d'ailleurs exigée par le fonctionnement même de la société civile et de la démocratie politique, deux conditions et conséquences à la fois de cette économie marchande généralisée qu'est le capitalisme. Par exemple, pour qu'un contrat de travail puisse être conclu, il faut que l'employeur capitaliste et le travailleur salarié figure l'un face à l'autre comme propriétaires, l'un de moyens monétaires l'autre d'une force de travail, qu'ils sont prêts à échanger à égalité formelle de condition et de prétention. Ou encore, pour qu'une démocratie parlementaire puisse fonctionner, il faut que la voix de l'homme le plus riche, le plus puissant ou le plus savant ne vaille ni plus ni moins que celle du plus pauvre, du plus faible et du plus ignare.

D'autres par contre, et très tôt, dès le cours même de la Révolution française, et plus encore dans les décennies suivantes, au fur et à mesure où le mouvement ouvrier fit entendre la voix des plus démunis, dénoncèrent les limites de cette égalité juridique et civique. D'une part, ils montrèrent que cette liberté était pu-

rement *formelle* : elle était vidée de tout contenu par les inégalités réelles, de revenus, de patrimoine, de pouvoir, de culture, etc., liées aux différences de situations des individus dans les rapports de production, les rapports de propriété, les rapports de classes, les rapports de genres, etc. Ce n'est que formellement en leur qualité de propriétaires privés que l'employeur capitaliste et le travailleur salarié se font face : en réalité, le rapport de forces entre eux sur le marché du travail est généralement tel que le premier impose ses conditions (de rémunération et d'emploi) au second. D'autre part et de ce fait, cette liberté formelle en devient illusoire et mensongère : elle est le masque ironique dont se pare l'oppression pour se justifier et désarmer du même coup idéologiquement les opprimés, brouiller leur conscience des rapports sociaux réels. Et les mêmes, dès lors, de réclamer que l'on passe de l'égalité formelle à l'*égalité réelle* : en réduisant les inégalités sociales, voire en y mettant fin, par l'éradication de leurs principes mêmes, à commencer par la propriété privée des moyens de production. Socialisme et communisme sont nés, notamment, de la cette passion pour l'égalité.

On l'aura compris, la notion d'égalité pose un problème structurel à l'idéologie dominante, quelle qu'en soit l'orientation. D'une part, il lui est impossible de s'en passer, puisque l'égalité formelle (juridique et civique) fait partie des conditions mêmes de fonctionnement des rapports capitalistes de production. D'autre part, ce faisant, elle entretient elle-même un concept et un thème susceptibles en permanence de se retourner contre elle et contre l'ordre économique, juridique et politique qu'elle est censée défendre et justifier, en permettant de souligner l'écart entre les inégalités réelles et l'égalité formelle, de dénoncer les premières au nom de la seconde (et inversement) et d'exiger la réduction de cet écart, voire sa suppression pure et simple. Bref il lui faut constamment gérer cette contradiction : mobiliser la notion d'égalité tout en désamorçant le potentiel critique qui est le sien.

L'égalité contre l'égalitarisme

Dans la phase la plus récente, l'offensive néo-libérale a tenté de gérer cette contradiction doublement. En premier lieu, en tentant de dissocier l'égalité formelle de la revendication de l'égalité réelle, qualifiée d'égalitarisme et fustigée à ce titre. A cette fin, elle a communément recouru à trois arguments différents. Arguments aussi fallacieux que méprisables, puisqu'ils en viennent tous à justifier en définitive les inégalités réelles.

Selon le premier, poussée à bout, l'égalité serait synonyme d'uniformité : elle coulerait tous les individus dans le même moule, elle les stéréotyperait. L'inégalité est alors défendue au nom du droit à la différence. Cet argument repose en fait sur une double confusion, spontanée ou intéressée, entre égalité et identité d'une part, entre inégalité et différence de l'autre. Or, pas plus que l'égalité n'implique l'identité (l'uniformité), l'inégalité ne garantit la différence. Bien au contraire : les inégalités de revenus génèrent des strates ou couches sociales au sein desquelles les individus sont prisonniers d'un mode et style de vie, qu'ils sont plus ou moins tenus de suivre ; quant aux inégalités de pouvoir, elles créent des hiérarchies bureaucratiques de places et de fonctions qui, du haut en bas, exigent de chaque individu qu'il normalise ses comportements, ses attitudes, ses pensées s'il veut espérer gravir les échelons. Inversement, loin d'uniformiser les individus, l'égalité des conditions sociales peut ouvrir à chacun d'eux de multiples possibilités d'action et d'existence, qui seraient éminemment plus favorables au développement de sa personnalité, et en définitive à l'affirmation des singularités individuelles.

Le second argument est que l'égalité réelle serait synonyme d'inefficacité. En garantissant à chacun une égale condition sociale, dans l'accès aux richesses matérielles, dans la participation au pouvoir politique, dans l'appropriation des biens culturels, elle démotiverait les individus, ruinerait les bases de l'émulation et de la concurrence qui constituent le facteur premier de tout progrès. L'égalité serait ainsi nécessairement contre-productive, stérilisante, tant pour l'individu que pour la communauté. Certes, reconnaissent les néolibéraux, la concurrence et le marché sont inévitablement facteurs d'inégalités. Mais, dans la mesure où celles-ci sont la rançon à payer pour l'efficacité globale de l'économie, elles profitent en définitive à tout le monde, aussi bien aux 'perdants' qu'aux 'gagnants' !

Cet argument présuppose « la guerre tous contre tous » que constitue la concurrence marchande, en présentant cette dernière

comme un modèle indépassable d'efficacité économique. Or, d'une part, cette efficacité n'a pas pour seule condition la concurrence sur le marché : la forte croissance économique d'après-guerre a aussi reposée sur la réglementation de la concurrence et la prise en compte d'impératifs sociaux de réduction des inégalités, précisément. D'autre part et surtout, la prétendue efficacité capitaliste a son prix, de plus en plus lourd : le gaspillage non seulement des ressources naturelles mais aussi des richesses sociales. Les inégalités issues du marché entraînent en effet un incroyable gâchis : elles stérilisent l'initiative, la volonté, l'imagination et l'intelligence, le désir de se réaliser dans une tâche personnelle ou socialement utile, en un mot les talents de tous ceux dont elles aliènent l'autonomie, de tous ceux dont elles font des individus condamnés à obéir, à se soumettre, à subir, ou qu'elles excluent purement et simplement de la vie sociale normale. Mesure-t-on, par exemple, ce formidable gaspillage de richesse sociale (en même temps que la somme de désespoir individuel) que constituent le chômage et la précarité de masse ? L'efficacité économique de la société ne serait-elle pas supérieure si était utilisée la force de travail des centaines de millions de personnes affectées par ce processus d'exclusion de l'emploi ?

Le discours inégalitaire se replie, en dernier lieu, sur son argument majeur : l'égalité réelle serait synonyme de contrainte, d'aliénation de la liberté. Liberticide, elle le serait en portant atteinte au 'libre fonctionnement du marché' : en bridant la capacité et l'esprit d'entreprise, en dérégulant les auto-régulations spontanées du marché par la réglementation administrative, en se condamnant du même coup à étendre et complexifier sans cesse cette dernière, jusqu'à enserrer l'économie et la société entière dans les rets d'une bureaucratie tentaculaire. En définitive, entre liberté politique et égalité sociale, il y aurait incompatibilité voire antagonisme, et les atteintes éventuelles que doit supporter la seconde seraient la condition en même temps que la garantie de la pérennité de la première. Inversement, dénoncer les inégalités réelles, remettre en cause leur légitimité, ce serait faire le lit d'un totalitarisme niveleur qui prend la forme fallacieuse de l'utopie révolutionnaire ou

même seulement celle du réformisme généreux. Bref, l'enfer totalitaire serait pavé des meilleures intentions égalitaires.

Reprenant en partie les deux précédents, ce dernier argument ne vaut pas mieux qu'eux, tout en en redoublant le cynisme. Qui ne voit qu'en fait c'est l'inégalité qui opprime tous ceux qui la subissent ? Quelle est la liberté du chômeur de longue durée, de l'ouvrier à la chaîne, du smicard, du pauvre, de l'illettré, de celui qui meurt à 30 ou 40 ans d'un accident du travail ou dont la vie est abrégée par l'usure au travail ? La seule liberté que garantisse l'inégalité sociale, c'est celle d'exploiter et de dominer, c'est la faculté pour une minorité de s'arroger des privilèges matériels, institutionnels et symboliques au détriment de la majorité. C'est au contraire l'égalité de condition qui garantit la liberté, en mettant chacun à l'abri des tentatives d'abus possibles de la liberté d'autrui. Bref, pas de véritable liberté (pas plus d'ailleurs que de fraternité) sans véritable égalité ?



ÉGALITÉ

L'égalité des chances contre l'égalité

La fragilité de cette première ligne de défense argumentative du discours néolibéral tient évidemment dans son mode de justification de l'écart entre égalité formelle et inégalités réelles. En tentant

d'expliquer que les secondes sont en quelque sorte le prix inévitable à payer pour garantir la première, qui serait seule possible, elle s'expose au discrédit au regard de tous ceux qui doivent payer ce prix, craignent de devoir le payer un jour ou l'autre ou qui, sans avoir à le payer ni même craindre de devoir le payer à l'occasion, le trouvent pourtant trop élevé et injuste. D'où la mise en œuvre par le discours néolibéral d'une seconde ligne de défense, plus subtile, faisant appel à la curieuse notion d'égalité des chances.

L'idée en est simple, simpliste même... La proclamation de la seule égalité formelle étant insuffisante et le maintien d'un trop grand écart entre elle et les inégalités réelles risquant d'être jugé intolérable, il s'agit de faire accroître que notre société offre ou pourrait offrir, par des institutions ou des actions appropriées visant à concrétiser l'égalité formelle face au droit et à la loi, une égale possibilité à tous les individus, quelle que soit leur position de départ dans la course aux places le long de l'échelle sociale, d'accéder aux meilleures de ces places. Si bien que le résultat de la course ne serait dû en définitive qu'aux talents et aux efforts inégaux des individus ou aux circonstances, plus ou moins heureuses ou malheureuses, qui ont présidé à l'expression de leurs talents et de leurs efforts. On devine immédiatement le bénéfice idéologique d'une telle représentation idyllique de la concurrence interindividuelle : une égalité des chances étant censée garantie au départ, les inégalités à l'arrivée doivent tout aux concurrents et rien aux règles (explicites ou implicites) de la concurrence, ni aux rapports sociaux qui président à la production de ces règles... ainsi qu'aux dotations inégales des concurrents. Le concours n'étant pas truqué et tous les concurrents ayant la même chance sur la ligne de départ, ce ne peuvent être que les meilleurs qui gagnent ! Qui pourrait légitimement le leur reprocher ?

En fait, cette seconde ligne de défense argumentative n'est guère plus solide que la précédente. En premier lieu, la notion d'égalité des chances est une véritable contradiction dans les termes. Car là où il y a égalité, par définition il n'y a pas besoin de chance ; et là où il y a chance, il n'y a pas égalité, mais hasard, gros lot pour un petit nombre et, au mieux, lot de consolation pour quelques-uns parmi tous les autres... Autant dire qu'une loterie est affaire d'égalité sous prétexte que chacun peut participer au tirage au sort de l'heureux gagnant ! Ou qu'il en va de même dans l'épreuve de la roulette russe, sous prétexte que chacun peut presser sur la détente ! Quelle piètre idée de l'égalité on se fait ici !

On s'en rend d'ailleurs compte, en second lieu, quand on imagine ce qui se passerait si, ayant été instaurée, cette fameuse 'égalité des chances' en venait,

miraculeusement, à transformer tous les riches en pauvres et à faire d'autant de ci-devant pauvres des riches – on peut imaginer le même type de miracle inversant les dominants en dominés *et vice versa*, les cultivés en ignares, etc. Evidemment, rien n'aurait fondamentalement changé au niveau de structures sociales dans leur ensemble : au niveau des *rappports* d'exploitation, de domination et d'aliénation. La nature des inégalités réelles, leur forme et leur contenu, leur intensité même seraient, après l'heureux miracle produit par 'l'égalité des chances', ce qu'ils étaient déjà avant. Seule aurait changée l'identité de 'gagnants' et des 'perdants'. Ce qui nous révèle en passant le présupposé individualiste de la notion d'égalité des chances : elle promet de transformer la situation de certains individus, tout en laissant inchangées les structures sociales. Et, en cherchant à faire croire au plus grand nombre que c'est possible, elle les conduit à se désolidariser les uns des autres pour tenter leur chance individuellement. En pure perte pour la quasi-totalité d'entre eux.

Car – et ce sera ma dernière objection – il n'est que trop évident que l'égalité des chances est un pur leurre. Comment peut-on imaginer créer les conditions d'une pareille égalité dans une situation où règnent, dans tous les domaines et sous tous les rapports, les inégalités entre les individus ? Le lot général, c'est précisément *l'inégalité des chances* face à l'enseignement, l'emploi, le logement, la santé, la culture, etc. Les éventuelles institutions ou actions dont on attend les corrections nécessaires témoignent toutes de leur impuissance foncière à cet égard. Pour ne prendre qu'un exemple, des décennies de « *démocratisation de l'enseignement* » n'en ont rien réduit les inégalités scolaires entre enfants de catégories populaires (ouvriers, employés, agriculteurs, artisans et petits commerçants) et enfants des catégories favorisées (cadres, professions libérales, chefs d'entreprise), elles se sont contentées d'en déplacer le niveau et d'en renouveler les formes². Bien au contraire, l'accès aux diplômes les plus prestigieux (ceux des écoles d'ingénieurs, des écoles supérieures de commerce, pour ne pas parler des « grandes écoles ») est plus élitique aujourd'hui qu'il ne l'était déjà aux lendemains immédiats de la guerre ou dans les années 1970.

Alain Bihr

¹ *La plupart des arguments précédents ont été empruntés à Tony Andréani et Marc Feray, Discours sur l'égalité parmi les hommes, Paris, L'Harmattan, 1993 (chapitres 1 et 3 notamment).*

² Cf. à ce sujet le chapitre 10 de *Déchiffrer les inégalités, Editions Syros-La Découverte, 1999.*

Dans le cadre de nos échanges avec la revue "Alternative Libertaire", nous publions ici l'édition du n°150 (avril 2006) de ce mensuel. Pour s'abonner un an (11 numéros) : 25 euros. Chèque à l'ordre d'"Alternative libertaire" BP 295 75921 PARIS cedex 19: www.alternativelibertaire.org "Alternative Libertaire" est aussi disponible dans les maisons de la presse des villes grandes et moyennes, ainsi que dans les gares parisiennes.

Qu'ils s'en aillent tous !!

CPE, CNE, contrat unique... en s'attaquant au Code du travail, le gouvernement répond à une revendication essentielle du patronat dont l'objectif est d'exercer une pression croissante et maximale sur le salariat. Il s'agit de disposer d'une main-d'œuvre jetable de plus en plus soumise aux exigences de rentabilité du capital. Cette dictature du capital tolère de moins en moins la liberté, la critique, la résistance, le fait de revendiquer des meilleures conditions de travail et une autre répartition des richesses et donc l'autonomie des travailleurs(se)s.

À cette exigence de domination sans limite du capital sur le travail, le gouvernement répond non seulement en détruisant le droit du travail, mais également en mettant en place un ordre autoritaire, en légiférant contre les libertés individuelles et en s'attaquant aux populations socialement les plus opprimées (immigré(e)s, femmes, jeunes...).

La révolte des jeunes est dirigée contre cette évolution structurelle du capitalisme. Elle met aussi plus profondément en cause un consensus qui constitue aujourd'hui un obstacle à toute évolution politique, c'est-à-dire à toute volonté de rupture anticapitaliste en France. En effet, les jeunes ont choisi de s'opposer frontalement à une démocratie représentative qui apparaît de plus en plus pour ce qu'elle a toujours été, à savoir un pouvoir confisqué par une oligarchie, c'est-à-dire par une minorité qui représente aujourd'hui les seuls intérêts d'une classe de parasites, ceux de la bourgeoisie.

Étudiant(e)s, lycéen(ne)s et à leur suite, un nombre croissant de travailleur(se)s demandent à avoir le droit de décider de leurs affaires (" C'est la rue qui gouverne, Villepin, on t'emmerde "), là où le pouvoir et ses chiens de garde répondent que cela est l'affaire du seul parlement et qu'il faut se contenter de voter tous les 5 ans pour avoir son mot à dire.

Les lycéen(ne)s et étudiant(e)s apprennent ainsi qu'il y a d'autres formes politiques pour porter des revendications que celles des urnes et de la dépossession permanente du pouvoir qu'implique la démocratie représentative. Ils/elles savent ainsi qu'ils/elles peuvent prendre des décisions en assemblée générale, débattre et s'exprimer et qu'il y a des contre-pouvoirs qui peuvent être les leur.

La décision d'occuper les lycées et les universités et d'étendre ce mouvement aux centres urbains et aux grandes voies de communication est un moyen d'extraire les jeunes de la docilité à laquelle l'école (souvent) et les différents contrats de travail sont en train de pousser. Elle ouvre un autre moyen d'émancipation... et notre combat doit passer par là, par cette construction plus que par l'organisation de sempiternels temps forts de mobilisation à intervalles réguliers invariablement suivis de temps morts qui ne sauraient ébranler un pouvoir déterminé à imposer avec brutalité son projet de société.

Nous sommes en train de vivre un moment de crise sociale porteur d'une véritable crise politique. Car il s'agit aujourd'hui de faire de véritables choix politiques. Choisir entre la dictature patronale fondée sur la précarisation généralisée du travail des jeunes, des femmes, des immigré(e)s et plus généralement des travailleur(se)s et l'égalité, la solidarité, la redistribution des richesses. Choisir entre une fiction de démocratie dont l'autoritarisme est de plus en plus réel et une démocratie autogestionnaire qui implique la responsabilité de tou(te)s à travers une redistribution généralisée du pouvoir dans la cité, à l'école et dans l'entreprise. Faire ce choix, implique donc d'assumer de véritables ruptures et à se battre non pas pour la simple démission d'un gouvernement bientôt remplacé par sa copie conforme mais pour le départ de tous ceux, ministres, députés, patrons, technocrates qui prétendent décider pour nous et gouverner contre nous.

" Qu'ils s'en aillent tous ! " Ce mot d'ordre repris par des millions d'Argentin(e)s en décembre 2001 doit résonner encore en France comme partout ailleurs et exprimer non pas un simple ras l'bol mais annoncer une véritable révolution.

Alternative libertaire, le 28 mars 2006

Dans le dernier numéro d'ACC (n°172, mars 2006) nous avons rendu compte d'une rencontre qui s'est tenue les 14 et 15 janvier à Paris et qui visait notamment à discuter d'un projet d'une publication périodique sur Internet. Cette rencontre à Paris a été préparée par l'échange de plusieurs contributions au débat.

Nous avons publié dans le n° 172 la contribution d'ACC, intitulée "Actualiser le communisme !". Nous publions ci-dessous la contribution AES (Amis de l'Emancipation sociale). Rédigée en décembre dernier, elle prend un relief particulier éclairée par les luttes anti-CPE qui ont prouvé concrètement l'efficacité de l'auto-organisation.

L'auto émancipation des salariés est d'abord une question pratique

Par Gérard Deneux

Même si elle n'est pas posée sur des bases claires, la **question de l'alternative** au capitalisme taraude avec acuité tous ceux qui sont victimes ou conscients des dégâts provoqués par la mondialisation financière et les «déréglementations» qu'elle suscite. Elle remet en selle, comme problème, la définition des modalités viables de l'avènement du **socialisme** et, par conséquent, la réappropriation d'un marxisme actualisé au regard des errements propres aux médiations partiales du mouvement ouvrier. Instrumentalisé, le mouvement ouvrier a donné naissance à des excroissances bureaucratiques qui étaient autant de négations des aspirations dont il est porteur.

Dans le cadre de ces interrogations, il est certes judicieux de s'affranchir des thèses avant-gardistes ou substitutives qui, dérisoires, mènent à la constitution de sectes sans prise sur le mouvement réel ou qui, dotées d'une efficacité certaine, conduisent, au pire, à des dévoiements ou à des tragédies. Toutefois, cette position de principe reste opérante si elle ne s'accompagne pas des **moyens d'assurer une médiation concrète** visant à favoriser l'essor des luttes et le mouvement d'autonomisation du salariat. C'est l'objet de cette contribution qui, partant de quelques caractéristiques de la période, tente d'émettre quelques propositions: si elles étaient reprises, elles seraient susceptibles de favoriser le contournement d'obstacles qui se dressent face au mouvement ouvrier et populaire. Latéralement à ce propos, des suggestions entendent souligner que la question de l'auto émancipation du salariat est d'abord une question pratique. La créativité des masses en mouvement dans des périodes révolutionnaires en atteste (conseils ouvriers ...).

Quelques éléments de caractérisation de la période

Le processus en cours de mondialisation du capital et du travail salarié provoque ici, dans les pays du Nord, «l'émiettement objectif et subjectif de la classe des salariés»¹ et parallèlement, là-bas, dans les pays du Sud, la destruction massive de la paysannerie, des liens sociaux et l'émergence parallèle, dans des condi-

tions dramatiques, d'un prolétariat surexploité et dominé d'une main de fer (zones franches industrielles). Dans des conditions historiques particulières, comme en Corée du Sud ou dans certains pays d'Amérique latine, la classe ouvrière s'est dotée d'organisations pour résister et combattre la soif de profit du capital. Dans «l'Occident capitaliste» des pays dominants, la division des salariés est encore accentuée par les processus de privatisation des services publics et de précarisation du travail. En Europe notamment la concurrence entre travailleurs, comme la paupérisation d'une frange importante de la population, semblent la résultante inéluctable de l'accroissement des politiques de libéralisation effrénée. L'incurie des Partis et organisations traditionnelles du mouvement ouvrier, l'absence de perspectives annoncent des explosions sociales dont nous avons du mal à mesurer l'ampleur à venir.

Les politiques du FMI, de l'OMC, de la Banque Mondiale, ont suscité un large mouvement de défense et de protestation dans les pays du Sud. L'assujettissement de l'ex Tiers Monde par la dette, le démantèlement de leurs économies nationales, bref, les ravages de la mondialisation ont produit les anti-altermondialistes en rencontrant les aspirations de la petite bourgeoisie intellectualisée qui, au Nord, est affolée par les conséquences des politiques libérales mises en œuvre (crise écologique, mise en danger de la planète, productivisme agricole, spéculation financière dangereuse, danger de guerre généralisée, restrictions des libertés ...). L'intention de réguler le capitalisme sauvage rejoint les volontés d'indépendance nationale et de souveraineté alimentaire, et ce, d'autant plus que la voie ouverte de l'ascension sociale semble se rétrécir comme peau de chagrin pour cette couche sociale qu'est la petite bourgeoisie intellectualisée. Dans le mouvement altermondialiste un certain nombre de ses représentants tente vainement de s'ériger en contre-élite mondiale. Ils nourrissent des illusions sur les possibilités de modifier par des arguments rationnels et le poids d'une opinion mobilisée, la nature des structures du capitalisme et de parvenir ainsi

à conférer à ce système un visage plus humain.

C'est le sens, me semble-t-il, qu'il convient de donner à l'**altermondialisme** dans les pays des métropoles impérialistes. La composition sociale d'une organisation telle qu'**ATTAC** est révélatrice à cet égard. Toutefois, cette constatation ne doit pas oblitérer d'autres facettes de la réalité de cette organisation qui la rendent paradoxale: des organisations syndicales en rupture avec la stratégie d'accompagnement des états-majors syndicaux dominants y sont présentes, tout comme des militants socialistes et écologistes. Une coupure est instituée entre ceux qui pensent (conseil scientifique, CA) et ceux qui agissent; des intellectuels se réclamant du marxisme y militent, le nombre d'adhérents est disproportionné par rapport aux militants actifs, la démocratie y est étouffée mais la revendication de modifier l'appareil est réelle. Il ne s'agit pas ici de vouer aux gémonies une organisation «non prolétarienne». Tout au contraire, car non seulement par les analyses qu'il diffuse, les actions qu'il promeut, ce mouvement demeure le **seul lieu**, insuffisant mais réel, de **résistance globale à la mondialisation capitaliste**. D'ailleurs, si celle-ci veut continuer d'exister, ses modes opératoires de lobbying s'avèreront de



moins en moins efficaces alors que la nécessité de mobiliser les couches populaires se fera sentir avec beaucoup plus d'acuité. Comme potentialité de mouvement populaire démocratique, des organisations comme Attac ont un avenir, comme ONG influente aucun, sinon à l'image des sociaux-libéraux, de s'intégrer dans le système en espérant gommer ses aspérités inhumaines. La volonté de la plupart des dirigeants de maintenir l'illusion d'un hypothétique retour au keynésianisme rencontre, au consensus, les illusions de la base sociale de ce mouvement et se heurte à une radicalisation qui vient d'ailleurs (émeute dans les banlieues). L'histoire avance toujours par son mauvais côté. C'est l'un des sens que l'on peut donner à la crise que traverse Attac France.

Certains ont peut-être trop vite enterré le **mouvement du 29 mai**. Il serait à ce propos intéressant de comparer cette nébuleuse, toujours en voie d'agrégation, avec celle d'Attac et de s'interroger sur son émergence à côté, voire contre Attac. Le poids des militants politiques et syndicaux y est certainement plus important ainsi que la détermination à en découdre. L'huile de synthèse à laquelle ont eu recours les potentats du parti socialiste a également levé une hypothèse : il est vain d'espérer désormais transformer cet appareil électoral voué à la promotion d'élites disposées à favoriser, à moindre coût social, l'avancée de la mondialisation. Les derniers avatars de la dérive du SPD allemand en attestent. Pour en revenir au mouvement du 29 mai, la rencontre nationale des Collectifs des 3 et 4 décembre 2005, semble démontrer qu'en province, en particulier, persistent des comités actifs qui entendent lier soutien aux luttes ouvrières et défense des services publics. Majoritairement, cette assemblée a été travaillée par la nécessité de définir une alternative au libéralisme (qui pourrait constituer autant de revendications de rupture) et par le souci de mener des campagnes de mobilisation contre les mesures libérales les plus emblématiques (directive Bolkestein).

Si la coordination nationale semble animée par la volonté d'assurer la plus grande autonomie aux comités locaux, elle n'a pas été à l'abri des critiques d'attentisme. Son manque de réactivité a été souligné : bilan des 100 jours, luttes « marseillaises », émeute des banlieues. Cette frilosité était-elle le reflet à la fois de l'attente du congrès du PS et du manque de légitimité de cette structure auto-proclamée ? Pour en sortir, la revendication de structuration et d'autonomie des comités a été formulée ... En revanche, les tentatives coordonnées de militants de la LCR, des prétendus Alternatifs et de leurs épigones ont fait long feu. Bien qu'ils se soient succédé, surtout le 2^{ème} jour, pour prôner la transformation des comités en soutien à une candidature unitaire aux élections prochaines, ces pressions n'ont pas rencontré l'écho attendu. Ne pas laisser le PS maître du jeu de la Gauche électorale, soutenir qu'il faudrait une hypothé-

tique candidature unitaire à gauche de la Gauche pour le perturber, c'est dresser un constat de faillite teinté de nostalgie pour une union de l'extrême Gauche et du PC. C'est être persuadé qu'en dehors des élections, il ne se passerait rien de sérieux ... **L'alternative naîtra d'un mouvement de masse** où le point de vue autonome de la classe ouvrière pour la réappropriation sociale des moyens de production et d'échange prévaudra. Les raccourcis électoralistes sont des culs de sac qui font l'impasse sur l'émergence en tant que sujets-acteurs de l'histoire, des travailleurs entrant en mouvement par eux-mêmes. En tout état de cause, ce qui, pour le moins, a prévalu les 4 et 5 décembre, c'est l'assurance qu'un choix entre Buffet, Bové et Besancenot n'offrirait que des perspectives de divisions ...



Comment être à la hauteur des enjeux pratiques et théoriques du moment ?

Participer à la reconstruction d'une Internationale des travailleurs est une perspective nécessaire et passe d'abord par le regroupement de tous ceux qui, ouverts au débat, sont susceptibles de se constituer en **intellectuel collectif** favorisant l'**organisation autonome des salariés**. Cette ambition, difficile à réaliser, si elle est la négation du sectarisme, est surtout l'affirmation de l'incontournable confrontation d'analyses enracinées dans la préoccupation des masses. Comment recuser pratiquement une situation de domination et d'aliénation pour faire reculer dans des contextes particuliers le degré d'exploitation ? La constitution d'une revue à visée internationale peut être un pas décisif en ce sens. Toutefois, un énième débat sur les concepts marxistes originels évoluant dans le ciel des idées pures serait pure perte d'énergie.

En ce sens, et bien que le recours à

des concepts marqués par la gangue hégélienne du marxisme opérant la distinction entre **classe en soi** et **classe pour soi** soit utile pour se dégager de conceptions avant-gardistes² et substitutistes, ils n'éclaircissent en rien le rôle que doivent jouer ici et maintenant les communistes. En outre, si tout est lié à la lutte du salariat pour se dégager dans son combat contre l'exploitation, la domination et l'aliénation et que « rien ni personne ne peut émanciper le prolétariat sinon lui-même », l'on ne saisit plus dans ces conditions, le rôle qu'a pu jouer le marxisme même vulgarisé et atrophié, voire l'anarchisme dans l'émergence d'organisations ouvrières. Toute l'histoire du mouvement ouvrier atteste du contraire. En revanche, poser le problème de la **bonne médiation** me semble bien plus pertinent et contredit l'affirmation précédente. Mais je suppose qu'Alain Bihl saura trouver des réponses dans cette contradiction pour lui apparente, pour nous dissoudre dans le prolétariat. Au delà de cette petite polémique fraternelle, l'interrogation demeure : comment le prolétariat peut-il être porteur de la définition concrète de ses « finalités socio-historiques » ? Comment peut-il avancer des propositions programmatiques, des formes de luttes en rupture avec le système dont il est la victime ? C'est à ce sujet que je formule quelques suggestions à mettre en discussion. Elles se limitent aux formes de luttes à promouvoir dans la période dans nos pays marqués notamment par les privatisations, délocalisations, fermetures d'entreprises ...

Pour les salariés **victimes des privatisations**, les luttes grévistes isolées bien que déterminées sont insuffisantes pour enrayer ce processus. Face aux manœuvres des états-majors syndicaux effrayés par une issue brutale entre les forces de l'ordre et les salariés, par les conséquences incontrôlables d'un mouvement de solidarité d'ampleur, face à la puissance et à la détermination de l'appareil d'Etat d'éroder, d'épuiser, d'écraser de tels mouvements y compris en recourant à l'armée comme on l'a vu lors de la lutte de ceux de la SNCM, le **mot d'ordre de la grève généralisante est demeuré inopérant**. Et pourtant, ces grèves politiques refusant la privatisation des services publics auraient dû démontrer qu'elles visaient à continuer à mieux satisfaire les besoins des usagers. Le pouvoir s'est employé à démontrer par la campagne de propagande qu'il a menée avec la complicité des médias, que ces travailleurs n'auraient été que des archaïques défendant leurs privilèges et leur statut, la privatisation ou délégation de service public n'ayant comme objectif que de satisfaire le client en abaissant les coûts. Or, s'opposer à la destruction du service public soulève le problème de la **capacité des salariés à satisfaire les besoins des usagers**. Répondre à ce défi dans la lutte aurait pour le moins signifié de faire fonctionner le service gratuitement pour les usagers. Ou mieux, dans la durée, d'instituer des tarifs et des rémunérations per-

mettant de tenir jusqu'à la victoire. Dans ces conditions, un mouvement de sympathie et de solidarité aurait pu s'enclencher. Au delà du recours à des moyens tactiques appropriés pour éviter l'isolement de la lutte, les grévistes auraient pu faire vivre la possibilité de l'appropriation sociale des moyens de transport et de sa finalité de satisfaction des usagers et l'opposer à l'appétit des rentiers de la Conner et de quelques autres. Ces suggestions signifient que l'alternative réside dans la capacité des salariés à se situer à la hauteur des finalités historiques dont on suppose à tort qu'ils devraient être spontanément porteurs. En fait, ils ne peuvent assumer cette tâche que pour autant qu'ils fassent leurs analyses de la conjoncture présente. Et c'est là précisément, dans l'aide à la réflexion et à la maturation de leurs propres espérances, que les communistes ont un rôle médiateur à jouer.

Les salariés **victimes des délocalisations ou des licenciements bourgeois**, d'autant plus lorsqu'ils s'inscrivent dans un processus de production sérialisée, ne peuvent quant à eux recourir à des formes d'autogestion que les LIP ont popularisées avec le mot d'ordre « on produit, on vend, on se paie ». Leur combat semble beaucoup plus difficile et leur isolement bien plus dur à briser. Mais, là encore, ils peuvent démontrer que leur usine n'a existé que par l'extorsion de la plus value issue de leur force de travail. **Les machines sont donc à eux !** Plutôt que de menacer de tout faire sauter, peut-être peuvent-ils s'organiser pour démonter les machines, empêchant, de fait, leur déménagement. Cette forme de lutte demande certes un haut degré d'organisation et de conscience mais les LIP en se constituant un « trésor de guerre » (les montres déjà produites) ont montré qu'il est possible de réussir cette gageure.

Ces deux exemples ne visent qu'à démontrer que **l'expropriation des expropriateurs doit être posée pratiquement**, c'est à cette condition me semble-t-il, qu'un renouvellement de la diffusion de la pensée communiste peut s'opérer.

Il est vrai que le pouvoir dispose désormais d'un arsenal de moyens juridiques et policiers auxquels de tels mouvements se heurteront. Les derniers événements dans les quartiers populaires ont certainement montré que le temps des grands affrontements va revenir sur le devant de la scène. Mais ils ont aussi souligné la fragilité d'un pouvoir qui s'appuie en grande partie sur la peur sociale qu'il peut susciter. Cette capacité à jouer sur les frayeurs repose sur le degré insuffisant de prise de conscience des salariés qui divisés peuvent être accrochés par la propagande raciste et les conceptions relevant de la « théorie » des boucs émissaires. Et, là encore, la diffusion d'analyses éclairant la situation que vit l'immense majorité des salariés du fait de la mondialisation financière peut éloigner de telles dérives.

Au demeurant, ce qui précède indique

"CQFD" n°29 (décembre 2005) est aussi critique dans son analyse de la grève des tramways à Marseille :

(...) Les tramways paient cher leur absence de critique du service public (...) ils n'ont pas su interpeller le public. (...) La colère des usagers et des grévistes n'a pas conflué dans un même mouvement capable de changer la donne. (...)

Comment mobiliser les gens contre la Délégation de Service public (cheval de Troie de la privatisation) sans dénoncer la pauvreté du service public existant ? La propagande municipale a eu beau jeu de promettre qu'avec le privé tout irait mieux. Quel transport en commun voulons-nous ? Voilà la question qu'auraient dû poser les grévistes. Mais ni eux ni personne n'a su porter ce débat sur la place publique, même pas les pauvres Verts, dont c'est pourtant le dada. (...)

La bagarre pour le service public est menée le dos au mur. (...) Le vrai danger de la privatisation, outre la précarisation des tramways, c'est de voir s'éloigner un peu plus la possibilité d'imposer une volonté collective. Ce qui prévaudra, on le sait, c'est la recherche du profit maximum. Il sera d'autant plus difficile d'envisager l'utopie la plus réaliste en matière de transport : **remplacer le gabegie et le chaos du tout transport individuel par un réseau de transports en commun pluriel, souple, touffu et gratuit.** (...) mais encore faudrait-il avoir les moyens de penser et d'agir collectivement. Ni le privé, ni le public aux mains des notables n'en sont évidemment capables.

Sans idéalisme échevelé, on pouvait imaginer des tablées ouvertes dans les dépôts, où les usagers auraient été conviés à venir confronter le discours univoque dont les médias les abreuvaient à la réalité d'une grève massive et légitime. On dialogue mieux autour d'un verre de Bandol et d'une assiette d'olives cassées que sous un abribus sans bus et battu par le mistral.

On aurait eu du mal à reprocher ce manque d'imagination aux responsables syndicaux : ce n'est pas leur métier. Mais les tramways ? Ils ne sont pas seulement employés, utilisés, usés, mais aussi usagers...

que la reproduction de formes de luttes prévalant dans la période keynésienne où il y avait du « grain à moudre » et une volonté de relancer la production par la consommation est obsolète. De manière plus fondamentale, le mouvement ouvrier possède sa **légitimité propre** en faisant valoir, dans les faits, **sa puissance émancipatrice**. Les droits de réunion, d'organisation, de grève, d'occupation des usines ... ont d'abord été des **faits illégaux précédant la loi**. C'est le rapport des forces sociales qui provoque ensuite leur traduction législative. **Le fait précède le droit.**

Les capacités d'auto activité des couches populaires lorsqu'elles sont en mouvement ne peuvent s'exprimer que lorsque la **démocratie** la plus large prévaut à la base. C'est le seul moyen dont disposent les salariés pour s'approprier leurs propres luttes, se dégager des manœuvres d'appareils quels qu'ils soient. Cette démocratie vivante, suppose l'organisation de comités de base capables de faire sourdre une intelligence collective, déjouant les calculs de « ceux d'en haut ». Sans sous-estimer le poids de l'idéologie dominante et des comportements qu'elle produit, la question de l'émancipation sociale des travailleurs est liée à la possibilité de **faire apparaître** dans les luttes **d'autres rapports sociaux**. A cet égard, il conviendrait de développer une critique serrée de concepts à la mode, tels que ceux de démocratie du consensus ou participative à opposer à la démocratie directe où les luttes d'idées ne sont pas rabaisées au minimum de ce que l'arrière-garde du réformisme anti-libéral juge acceptable sous prétexte qu'il conviendrait à tous. Ceci ne signifie pas qu'il faille promouvoir des formes d'actions jusqu'au-boutistes coupées de l'état de réflexion des salariés et

des possibilités induites par le rapport de forces à un moment donné.

Ceci dit et pour en revenir à l'état réel des forces organisées à Gauche des forces sociales-libérales, il est incontestable que si elles se radicalisent et deviennent porteuses d'analyses, d'éléments de programmes alternatifs, de revendications de rupture, elles peuvent posséder une **capacité de désaliénation, de libération par rapport à l'idéologie dominante, susceptibles de favoriser l'essor de la lutte des classes**. Encore faut-il qu'elles permettent aux éléments populaires de les rejoindre et d'y trouver un lieu favorisant leur prise de conscience et leur mise en action. Le rôle des communistes, par leur présence, ici-bas et maintenant dans la réalité telle qu'elle est, comme le souligne Alain Séguret dans sa contribution est pratique-pratique : **« il appartient aux militants organisés d'aider les mouvements qui se constituent à faire leur propre expérience »** et d'ajouter que les « comités d'action », loin des pressions des apparatchiks, au contact des quartiers populaires sont certainement une des formes premières de reconstitution d'organisations autonomes.

La question de l'auto émancipation et de l'auto organisation relève de la praxis sociale et donc d'une dialectique à instaurer entre les pratiques concrètes des luttes se heurtant à la puissance mondialisée du capital et la réflexion théorique débarrassée des scories de la social-démocratie et des pratiques de la IIIème Internationale.

Le 10.12.2005

¹ voir édito Y. Bonin dans Carré Rouge n°34

² voir article de A. Bihl dans le n°34 de Carré Rouge

Le texte ci-dessous est paru dans la lettre électronique animée par des militants du courant Démocratie révolutionnaire de la LCR (Contact : debatmilitant@lcr-debatmilitant.org Site : www.lcr-debatmilitant.org) au moment où se déroulait le congrès du Parti communiste.

D'importantes parties du texte aurait pu être rédigées par des membres de l'équipe d'ACC, comme les mises au point sur "l'antilibéralisme" et sur la nécessaire émergence "d'un puissant mouvement populaire mettant en cause les fondements même du capitalisme". Par contre, l'évocation de "l'unité politique, y compris sur le terrain des élections", laisse songeur... Le reproche fait au PC de "rester prisonnier des institutions et des rapports de force électoraux" ne s'applique-t-il vraiment qu'au PC ?!..

Aux camarades du Parti communiste

Un moment important de la vie de votre parti [se déroule], son congrès.

La mobilisation en cours contre le CPE et la généralisation de la précarité, les mobilisations contre le gouvernement et le patronat posent les exigences des salariés et des jeunes et donnent toute leur importance à la question de l'alternative, son contenu, qui est au centre de vos débats.

La question qui se pose à tous ceux qui entendent œuvrer à la défense des intérêts du monde du travail, au progrès social et démocratique, à l'émancipation politique et sociale, est de savoir comment permettre aux luttes sociales et politiques de ces derniers mois de déboucher sur une victoire concrète des salariés, des chômeurs, des jeunes et des femmes, des travailleurs immigrés, des classes populaires.

Après les grandes manifestations du 10 mars et du 4 octobre 2005, celles du 7 février et de mars 2006 combinées à la victoire du Non au référendum du 29 mai indiquent les potentialités nouvelles. Une victoire contre Villepin serait un premier pas important pour commencer une contre offensive du monde du travail, inverser le rapport de force. Elle aiderait au renouveau du mouvement ouvrier qui commence à s'opérer.

L'un des éléments de ce renouveau, qui y contribue, renvoie aux relations entre votre parti et la LCR. Nous nous retrouvons au coude à coude dans les luttes et la campagne unitaire contre le TCE a été un moment fort de ce renouveau démocratique.

Cela nous donne d'importantes et nouvelles responsabilités vis-à-vis du mouvement populaire.

Une nouvelle page s'est ouverte dans les relations entre nos courants politiques. Discuter de nos actions et interventions communes nécessite la clarté politique et donc essayer de définir nos points de convergence ainsi que nos divergences et désaccords. C'est l'objet de nos discussions.

Nous convergions dans la même volonté de définir, pour reprendre l'expression du projet de base de votre congrès, "l'actualité du communisme" après que se sont effondrées les bureaucraties issues de la contre-révolution stalinienne.

Nous convergions dans la volonté d'agir pour donner corps aux exigences sociales et démocratiques du monde du travail, pour construire une Europe sociale, démocratique, une Europe de la paix. Nous convergions dans la même conscience que, par delà les frontières, les travailleurs et les opprimés du monde entier ont les mêmes intérêts.

Nous divergeons sur les moyens d'y parvenir et cette question est au centre des débats qui traversent l'ensemble des forces politiques, des militantes et militants qui ont contribué à la victoire du Non.

Nous divergeons sur les moyens de "changer la vie".

Dans le texte 4 du projet de base commune majoritaire après le vote des militants, vous avancez trois propositions principales :

(1) "travailler à une Union populaire autour d'un projet de profonde transformation sociale antilibérale".

(2) Pour les élections présidentielles et législatives, vous proposez un rassemblement sur "le projet de société et le programme de gouvernement" élaboré "dans le débat populaire".

(3) "Dans ce cadre, nous mettons en débat notre conviction qu'une candidature communiste à l'élection présidentielle sera la plus efficace pour porter cette union en témoignant de sa diversité, de son ancrage populaire, de sa représenta-

tivité à gauche et dans le pays, du contenu précis d'un projet politique permettant une véritable rupture avec les logiques libérales".

Nous ne pensons pas que ces trois axes qui définissent votre politique répondent aux besoins nés de "la dynamique unitaire populaire et antilibérale du 29 mai" et surtout aux exigences portées par le mouvement contre le CPE.

Nous avons un premier désaccord sur l'antilibéralisme. Il ne s'agit pas d'une simple question de vocabulaire. L'antilibéralisme laisse entendre qu'il est possible de changer de politique sans changer le système. Toute l'expérience passée, en particulier la vôtre, est là pour démontrer que cela est faux. C'est pourquoi nous sommes anticapitalistes, c'est-à-dire que nous pensons qu'il ne peut y avoir de transformations correspondant aux intérêts des classes populaires sans remise en cause de la propriété capitaliste et mise en place d'un réel contrôle de la population sur l'économie et l'Etat.

Cette expérience passée nous a aussi largement prouvé qu'un "programme de gouvernement", aussi antilibéral soit-il, aura bien du mal à résister aux véritables rapports de force entre les classes.

"Au fond, écrivez-vous en introduction de ce texte 4, il n'est pas possible de changer la vie sans que notre peuple s'empare de la politique." Certes, mais quels enseignements tirez-vous des expériences passées qui ont si profondément affaibli votre parti ?

"D'alternance en alternance, depuis plus de vingt ans, écrivez-vous dans le même texte, la gauche, toute la gauche a été mise en échec".

N'est-on pas en droit d'en conclure que participer à un gouvernement dans le cadre des institutions est non seulement voué à l'échec mais conduit à composer avec les intérêts des classes dominantes pour finalement s'y plier ?

Comment rompre avec "les logiques libérales et capitalistes" si ce n'est par une intervention directe



des travailleurs et de leurs organisations dans la vie politique, dans la gestion des affaires de la cité, de l'ensemble de la vie sociale pour contrôler la marche de l'économie et participer à l'administration de la société en fonction des intérêts de l'ensemble de la population ?

Vous proposez une candidature de votre parti pour "porter cette union populaire "autour" d'un projet politique permettant une véritable rupture avec les logiques libérales". Nous pensons, pour notre part, à la lumière de ces expériences passées, que cette rupture ne peut être le produit que d'un puissant mouvement populaire mettant en cause les fondements même du capitalisme, la propriété privée capitaliste et financière qui assure aux classes possédantes leur mainmise sur l'économie et l'Etat.

Votre projet politique reste prisonnier du cadre des institutions, des rapports de force électoraux et a besoin, en conséquence, d'alliances électorales dans le cadre institutionnel, c'est-à-dire d'une alliance avec le Parti socialiste.

Votre participation à la réunion du 8 février de toute la gauche vient le confirmer. Certes, vous voulez faire pression sur le Parti socialiste pour qu'il rompe avec le social-libéralisme. Mais souvenons-nous des discours de François Mitterrand avant 1981 sur "la rupture avec le capitalisme". Ils n'ont pas empêché la gauche, une fois au gouvernement, de se plier à la logique capitaliste pour mettre en œuvre une politique libérale.

C'est pour cela que nous sommes convaincus que la seule voie pour rompre avec la logique libérale et capitaliste est l'intervention de la population elle-même pour faire valoir ses droits. C'est pour cela que nous pensons que la tâche de l'heure est de regrouper une opposition ouvrière et populaire capable de faire valoir ses droits quel que soit le gouvernement qui sortira des prochaines échéances électorales et des combinaisons parlementaires qui résulteront de leurs résultats.

Nous sommes des militants de l'unité pour les mobilisations et les luttes et nous nous félicitons des rapprochements qui s'opèrent entre nos deux partis sur ce terrain. Nous souhaitons les voir s'approfondir, se consolider.

Nous sommes aussi partisans de l'unité sur le terrain politique, y compris celui des élections. Mais nous n'avons rien à gagner, les travailleurs n'ont rien à gagner à la confusion. Nous souhaitons des candidatures unitaires sur la base de l'anticapitalisme. Les élections sont une tribune pour les luttes et les mobilisations, pour œuvrer au regroupement du monde du travail autour de ses revendications.

Nous entendons y défendre l'exigence qui s'affirme dans le mouvement contre le CPE : pour en finir avec la précarité et le chômage, un emploi stable et un revenu garanti.

Sans anticiper les décisions qui sortiront des travaux de votre congrès, il n'est pas pour nous concevable de participer à une politique d'union autour d'une "candidature communiste" qui s'inscrirait dans la perspective d'une nouvelle union de la gauche et ne porterait pas cette exigence essentielle.

Les mobilisations en cours augurent d'une remontée du mouvement ouvrier et populaire et ouvrent de nouvelles perspectives. Nous avons devant nous une nouvelle page à écrire. Nous voulons le faire avec vous comme avec toutes les forces qui se revendiquent des luttes d'émancipation, mais dans la clarté politique, condition même de rapports démocratiques.

Nous ferons ces expériences nouvelles ensemble en confrontant les idées et les politiques pour, dans la pratique et l'action, travailler à l'actualité du communisme "au cœur de la lutte de classe qui revêt aujourd'hui des formes multiples" ainsi que vous l'écrivez.

Nous aurons la possibilité de confronter et d'éclairer nos divergences par les discussions et confrontations à travers l'action commune.

Il y a là déjà un progrès considérable dont chacun ne peut que se féliciter.

Et nous espérons que de ces débats qui se mènent aussi avec l'ensemble des acteurs du mouvement social, naîtra un nouveau rassemblement porteur de la modernité et de l'actualité du communisme, "en tant que représentation des intérêts du monde du travail et des milieux populaires", lutte pour l'émancipation, un parti de tous les communistes.

Yvan Lemaitre

"Cinquième Zone" a lancé une souscription

L'équipe de CZ a fait savoir qu'elle a besoin de sous pour continuer à diffuser son bulletin sous forme papier :

"Notre duplicopieur commence à ressembler au Clemeanceau, l'amiral, la fonction guerrière et l'amiante en moins. Il est bon pour la casse. On fait ce que devrait faire tout gouvernement pour son armement : lancer une souscription pour financer nos folles dépenses.

Mais, nous, on est certains que les sous rentreront (ils ont d'ailleurs déjà commencé à le faire, merci !). Bref, on veut bien recevoir vos chèques, vos espèces et vos encouragements sonnants et trébuchants à l'adresse : CZ, 11 rue Salvador Allende, 92220 BAGNEUX. Chèques à l'ordre de "Cinquième Zone".

Le bulletin paraît deux fois par mois sous forme d'un A4 recto-verso distribué gratuitement dans quelques lycées et à la porte de quelques métros (on peut s'y abonner pour 2 carnets de timbres pour un an).

Le ton est corrosif, les textes courts et percutants pour tenter d'expliquer le plus simplement possible des sujets parfois compliqués. Le CPE et la précarité était évidemment au sommaire des derniers numéros. A titre d'exemple voici un texte paru dans le n°208 (19 mars 2006) :

"DISCOURS DU 1er MINISTRE LE 19 MARS 2009

Le 19 mars 2009, M. Ducon-Lajoie, Premier ministre en exercice a fait un discours dénonçant vigoureusement le scandale des inégalités entre la fonction publique et le secteur privé. Il a estimé injustifiable les privilèges des employés du secteur public. En effet, a-t-il rappelé, les salariés du privé bénéficient tous maintenant d'un contrat de travail unique qui garantit aux entreprises de pouvoir licencier leurs salariés sans préavis et sans explication pendant une période de dix ans qui sera portée à 15 ans en 2012. Les salaires, à l'exception de ceux des cadres dirigeants, sont maintenant systématiquement alignés sur le SMIC qui n'a pas été augmenté depuis deux ans. Dans un souci d'égalité, le SMIC sera progressivement ramené au niveau du RMI. Grâce à ce prodigieux effort national, la productivité de l'économie française a été multipliée par deux. Chacun de nos concitoyens est fier de constater que six entreprises françaises sont parmi les 472 plus importantes du monde et que les dividendes servis aux entrepreneurs ont quintuplé. Ces résultats ont été obtenus par le labeur et les sacrifices de tous. Aussi est-il particulièrement choquant de constater que les travailleurs du secteur public campent sur leurs privilèges hérités d'un autre temps. La sécurité de l'emploi ? C'est dépassé dans un monde mouvant où l'outil doit s'adapter en permanence. Il faut dire non aux inégalités, refuser fermement les injustices ! Et, pour commencer appliquer le CPE aux fonctionnaires."

Les rédacteurs de "Cinquième Zone" concluent :

"On se souvient que, quand en 1993 la durée de cotisations retraites avait été portée à 40 ans pour le privé, personne, ni le privé, ni le public, n'avait rien fait. Quand, en 2003, Raffarin

a porté la durée de cotisation des fonctionnaires à 40 ans (puis progressivement 42 ans), les salariés du public se sont battus... sans ceux du privé. Et ont perdu. A bon entendeur, salut !"

Directive BOLKENSTEIN : un sacré morpion !

C'est bien connu: la ténacité de la petite bête est telle que quand celle-ci s'accroche on ne peut plus s'en débarrasser. Tout juste si les forceps ne sont pas nécessaires.

C'est sans doute de tels moyens qu'il aurait fallu utiliser pour éradiquer un projet aussi destructeur pour le salariat que la directive Bolkenstein, que ses promoteurs déclaraient abandonner au lendemain du 29 mai 04, suite au rejet par les Français du Traité Constitutionnel Européen (TCE), non moins dévastateur eu égard aux droits sociaux et à la réglementation des termes de l'emploi notamment, rejet bientôt suivi de celui des Néerlandais. Mais la tâche s'avérait délicate compte tenu de la compromission des organisations sensées défendre les intérêts de ce dernier, en particulier la Confédération Européenne des Syndicats

(CES), pour ne pas citer celle des états-majors des socialistes européens.

Un compromis bidon

Ainsi, le 16 février dernier, le Parlement européen approuvait cette mesure - la directive dont les partisans n'avaient eu de cesse, à commencer par le MEDEF et l'UNICE (patronat européen), mais aussi nombre de députés socialistes français et deux députés Verts⁽¹⁾, de vouloir ériger en loi européenne la libéralisation des services non encore tombés sous la coupe assassine des "modernistes": multi et transnationales poussées par le profit immédiat, lui-même dicté par les exigences prédatrices des actionnaires. Cette approbation s'est faite par 394 voix contre 215 et 33 abstentions.

Certes la mouture entérinée à cette

date a l'air d'un compromis résultant des tractations entre conservateurs et socialistes qui n'avaient pour but bien évidemment que de permettre l'adoption du texte. La référence au "principe du pays d'origine" (PPO)⁽²⁾ d'après lequel les entreprises prestataires de services auraient dû appliquer les lois et règlements du pays dans lequel elles ont leur siège (cf. le fameux "plombier polonais") a certes été abandonnée. C'eut été donner aux entreprises le droit de s'installer dans les pays où les pratiques sociales: salaires, droit du travail; environnementales et fiscales, sont des plus réduites, voire inexistantes, possibilité qu'elles n'auraient pas manqué de saisir. Un dumping social légalisé dans toute sa rigueur par le biais d'un droit à délocaliser inscrit dans le marbre!

Disposition délaissée donc, du moins donc pour le moment, les ultras qui l'ont préconisée ne s'avouant pas totalement vaincu. Ils reviendront à la charge, les tensions contestataires retombées, n'en doutons pas.⁽³⁾

Leur entêtement en effet est proprement "morpionnesque". N'oublions pas que, si cette directive vient d'être adoptée après avoir été mise sous le manteau du fait du 29 mai, c'est parce qu'elle est réapparue en douce, réintroduite par la Commission européenne (CE) qui montrait ainsi le peu de cas qu'elles faisait des pratiques démocratiques bourgeoises dont elle se targue pourtant: élections et électeurs ne comptant que pour du

L'impossible respect de certaines législations sociales

La rédaction de cette page d'ACC date du 17 mars dernier. Le Parlement européen a apporté des modifications au texte initial et la Commission européenne a réagi, le 4 avril dernier. C'est à cette date que **Raoul Marc Jennar** (chercheur à l'URFIG/Fondation Copernic www.urfig.org) a commenté les modifications intervenues en soulignant que la proposition révisée demeure dans la logique de l'AGCS, du TCE et du CPE et de toutes ces prétendues réformes qui entendent déréguler et flexibiliser afin de permettre à un petit nombre de toujours plus exploiter en précarisant massivement

Extraits des commentaires de **Raoul Marc Jennar**:

"L'approche idéologique demeure identique (...) L'ode à la stratégie de Lisbonne inaugure le texte.

Aucune trace, dans les motivations, de la nécessité de créer dans toute l'UE les conditions du libre exercice par tous de droits collectifs fondamentaux (...) même si (...) L'intense pression exercée par les associations, les ONG, les syndicats et certains partis politiques a payé. Le Parlement européen a été obligé d'en tenir compte et la Commission également: Le texte révisé du 4 avril 2006 représente une sérieuse reculade de la Commission européenne par rapport au texte qu'elle avait présenté le 13 janvier 2004. On doit se réjouir de voir un certain nombre d'activités importantes échapper au champ d'application de cette directive. Il demeure toutefois:

1) que la logique libre-échangiste domine ce texte qui va provoquer de nombreuses dérégulations (la suppression des exigences interdites dont l'ampleur est quasi inchangée par rapport à Bolkestein);

2) que l'absence d'indication sur le régime juridique appliqué au prestataire combinée avec la jurisprudence de la Cour de Justice des Communautés européennes conduit directement à une application du principe du pays d'origine;

3) que la capacité d'intervention des pouvoirs publics dans de nombreux domaines sera drastiquement réduite rendant par la même très difficile, voire impossible leur capacité à faire respecter un certain nombre de législations sociales;

4) que ce texte ouvre la voie à une grande insécurité juridique et à de très nombreux conflits d'interprétation et donc à un rôle encore accru de la Cour de Justice européenne confortant ainsi une évolution de la gouvernance européenne vers le gouvernement des juges, ce qui accroît encore le déclin de la démocratie en Europe."



beurre. Cette directive avait même été rejetée dans sa première mouture par certains états membres. Boutée donc par la "grande" porte, elle est revenue aujourd'hui, amendée comme on l'a vu, par la fenêtre. Et ce malgré les nombreuses manifestations, notamment celle de Bruxelles regroupant plus de 100.000 opposants et celle de Strasbourg en février dernier qui en a compté plus de 45000. Déclarée indispensable à la compétitivité de l'UE à Lisbonne (Chirac-Jospin), la libéralisation des services, inscrite dans un calendrier précis, se devait de voir le jour. Une porte-parole de la Commission ne déclarait-elle pas en février 2005 qu'"il n'est pas question que la Commission retire la directive Services"? Les travailleurs européens étaient avertis, leur vigilance n'en était que plus nécessaire.

Quelle stratégie de lutte?

Rappelons-le : libéraliser tous les services, y compris donc les services publics, c'est lever toutes les "entraves": règles administratives, législations sociales, environnementales, et même fiscales, considérées comme attentatoires à la "concurrence libre et non faussée". Car c'est près de 70% de l'activité économique européenne qui est concernée par cette directive, tout comme les services publics rabaisés au rang de simples marchandises: hôtellerie-restauration, construction, énergie, eau, services postaux, services culturels, santé ... D'où l'acharnement de ses promoteurs morpions à l'insérer dans le scénario de libéralisation totale dictée par les patrons de l'économie européenne, adeptes d'un productivisme au moindre coût.

Si les diverses expressions de refus européennes ont permis le retrait du PPO - temporaire car il faut bien se persuader qu'il réapparaîtra sous une forme ou sous une autre; le PPO n'était-il pas devenu après le 29 mai "clause du marché intérieur"? - le salariat européen doit se poser la question de savoir quelle stratégie mettre en oeuvre pour faire obstacle à l'application de cette directive qui constitue tout simplement une mise à mort des codes du travail existants. Et là il y a danger: le temps, qui travaille contre les mobilisations indispensables. 2009 ou 2011, dates fixées pour la mise en oeuvre après l'adoption définitive, c'est demain. Et, faut-il y revenir, Bolkenstein c'est la porte ouverte à la réapparition du TPE (voir note 3). Le prolétariat européen est-il conscient de l'urgence?

Le 17-3-06 J.F.

(1) Voir ACC n°163, avril 05, l'article de Raoul Marc JENNAR "quelques vérités sur Bolkenstein" mettant en évidence la rouerie et la duplicité de ces suppôts du capital.

(2) Il avait reçu l'aval des Rocard, Lalumière, Duhamel, Darras, Rocere (PS), Onesta, Pietrasanta (Verts) avant le 29 mai, lesquels n'avaient pas hésité à se renier quand les sondages sur le TCE s'étaient révélés défavorables.

(3) Ils ont déjà annoncé la couleur: l'affaire doit être entérinée fin 2008; en même temps que le Parlement européen veut tout faire pour permettre l'entrée en vigueur, dès 2009, du TCE pourtant rejeté par les Français et les Néerlandais, les pressions sur les Parlements des états-membres qui doivent encore se prononcer sur le projet d'ici là ne devant pas tarder. En effet le 19 janvier dernier le PE a adopté une résolution, qui n'a pas fait grand bruit dans la presse, établissant une politique de communication visant à ce but, via les media. Extraits édifiants:

"Le parlement européen...

Art. 16 : reconnaît qu'il est important d'un point de vue stratégique pour les institutions politiques d'encourager les media, en particulier la télévision, la presse et les radios locales, à adopter une attitude constructive, en les mobilisant pour donner au débat la publicité et l'intensité nécessaires.

Art. 29 : considère que le maintien du texte actuel constituerait un résultat positif de la période de réflexion. mais que cela ne sera possible qu'à la condition de prévoir également des mesures significatives visant à rassurer et convaincre l'opinion publique.

Art. 35 : demande qu'en tout état de cause tous les efforts soient accomplis pour garantir que la Constitution entrera en vigueur en 2009".

Ce qui veut dire qu'"en tout état de cause", à ce moment-là, on se foutra encore royalement de "l'opinion publique... Parmi les signataires français, l'UMP et l'UDF bien sûr, mais aussi Rocard pour qui "le capitalisme a définitivement triomphé" et... trois sociaux, ainsi que Lipietz. Rien de surprenant en somme.

Qui peut désormais continuer à prétendre que la directive et le traité constitutionnel sont affaires indépendantes, non liées l'une à l'autre? Elles se complètent parfaitement, n'étant que deux éléments d'un même objectif : la marchandisation de la vie, l'être humain étant ravalé au rang d'objet et de moyen pour y parvenir.

Vous trouverez ci-dessous une déclaration d'un élu, Alain Le Vot, premier adjoint de Magny-Les-Hameaux (diffusée par Attac-Education), contre la loi qui oblige les communes à participer au fonctionnement des écoles privées. Cette loi organise le passage progressif au privé des services d'éducation. Combien d'élus locaux vont résister ?

Contre le financement des écoles privées par les communes

(Extraits de la déclaration du premier adjoint de Magny-Les-Hameaux)

Je viens de prendre connaissance de la circulaire ministérielle n°2005-206 du 2 décembre 2005 en application de la loi du 13 août 2004. Ces dispositions viennent d'être notifiées aux préfets et inspecteurs d'académie. Son contenu me heurte profondément et m'amène à cette déclaration tout à fait exceptionnelle. Les communes vont donc être obligées de participer au fonctionnement des écoles privées quelques soit le territoire où sont implantées ces écoles pour les enfants dont les parents résident sur la commune. (...)

Cette loi rend obligatoire la contribution financière des Communes aux établissements privés sous contrat (...) et impose l'extension aux écoles privées des procédures qui régissent les dépenses de fonctionnement des écoles publiques (...) Elle porte gravement atteinte à la notion même de service public et au fondement de l'Ecole publique, laïque et gratuite. Il s'agit d'un désengagement dramatique de la part de l'Etat et d'une remise en cause de l'un des éléments fondateurs de l'égalité des chances !

Nous sommes, avec cette loi et cette circulaire, devant une application concrète de l'accord global sur les commerces et les services (AGCS), à savoir le passage progressif au privé des services d'éducation primaire, secondaire et universitaire ! Nous sommes devant une application avant l'heure de la directive Bolkenstein (...)

Les communes pourront ainsi être contraintes de verser de l'argent public à des écoles patronales, coraniques, sectaires ou autres !! Ce dispositif bafoue le résultat du référendum du 29 mai 2005 rejetant le traité constitutionnel Européen qui contenait cette philosophie. (...)

Sans avoir pu faire encore le calcul définitif, la charge qui sera imputée sur le budget communal sera au moins de 1000 € par élève (...)

J'appelle tous les citoyens à entrer en résistance contre ce dispositif scélérat. Il y a des moments où la désobéissance civique s'impose !!

Non coupable !

Rappelons les faits pour ceux qui ne les connaîtraient pas encore, les médias nationaux ne les ayant que peu relatés et encore moins commentés. Au matin du 11 janvier dernier, Monsieur Michel Habig, maire UMP de Ensisheim (Haut-Rhin), assisté de quatre employés municipaux, a mis le feu à un campement de caravanes installées sur un ancien carreau des mines de potasse, dans le ressort de sa commune. Ce campement était utilisé depuis plusieurs semaines par des Roms originaires, semble-t-il, de Croatie et de Roumanie. Ont assisté à la scène six gendarmes faisant partie d'un détachement intervenu le même matin pour contrôler les identités des occupants, qui avaient en fait disparu dans les jours précédents. Suite à ces faits, sur réquisition du parquet de Colmar, l'incendiaire a été inculpé de « *destruction par incendie de bien appartenant à autrui* », une infraction pour laquelle il comparaitra devant le TGI de Strasbourg au cours du mois de mai et pour laquelle il encourt une peine qui peut s'élever jusqu'à dix ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.

Ce qui frappe surtout dans cette affaire, c'est l'incroyable sentiment d'impunité de Monsieur Habig. Dans les différentes déclarations faites aux médias locaux, dans les jours qui ont suivi les faits précédents, il dit sa parfaite bonne conscience d'avoir agi en toute légitimité sinon légalité, dans le sens de l'intérêt général de ses concitoyens et mandataires, en débarrassant le sol de sa commune d'un campement qui, par son désordre et son insalubrité, aurait représenté un danger potentiel pour les habitants de sa commune ainsi qu'une atteinte au bon goût et au savoir-vivre. A aucun moment, il n'a manifesté le moindre regret d'avoir détruit des logements qui, pour être de fortune, n'en abritaient pas moins des familles, ainsi privées de toit en plein hiver. Encore moins semble-t-il sensible à la symbolique de son acte, la destruction par le feu, qui rappelle pourtant de sombres souvenirs sur le sol européen. Il se défend d'ailleurs d'avoir agi par xénophobie, disant n'être pas hostile aux « gens du voyage », et faisant valoir que la commune d'Ensisheim s'apprête à construire une aire d'accueil pour une trentaine de caravanes – en quoi elle ne fait d'ailleurs que se mettre en conformité avec les obligations de la loi Besson de 2000. Et, bien évidemment, il se dit abasourdi par son inculpation.

Au demeurant, Monsieur Habig a raison. Pourquoi se sentirait-il coupable alors que, selon les médias locaux, il est soutenu et approuvé par la majeure partie des habitants d'Ensisheim et des localités environnantes ; que de nombreux courriers sont parvenus aux deux quotidiens régionaux, qui en ont publié des extraits, pour féliciter le maire pour « *son courage* » ; qu'une pétition lancée en sa faveur a recueilli plusieurs milliers de signatures ; et qu'une manifestation de soutien a réuni plus de mille cinq cents personnes, venues de toute la région, à Ensisheim le 18 mars dernier ? Une semaine auparavant, un rassemblement destiné à dénoncer son acte en plantant un tilleul, symbole de paix et de fraternité, sur le lieu

même où il a été perpétré, n'en avait rassemblé qu'à peine deux cents...

Pourquoi se sentirait-il coupable, ce maire, par ailleurs président d'une communauté de communes, vice-président du Conseil général du Haut-Rhin, président de la Chambre d'agriculture du Haut-Rhin et député honoraire, alors que la quasi-totalité de ses pairs le soutiennent eux aussi ouvertement ou l'approuvent en silence ? Ils n'étaient pas moins de cent cinquante élus alsaciens à participer à la manifestation du 18 mars à Ensisheim, ceints de leur écharpe tricolore pour la plupart, dont deux députés, un troisième s'y étant fait représenter. De tous les maires alsaciens (il y a un peu plus de mille communes en Alsace), il ne s'en est trouvé que deux pour blâmer publiquement leur collègue¹. Pourquoi se sentirait-il coupable, puisque aucun des principaux responsables politiques de la région ne lui a signifié que, du fait de son acte indigne d'un représentant du peuple en République, ce qu'il lui restait d'honneur commandait qu'il démissionne de tous ses mandats ? Faut-il leur rappeler que qui ne dit mot consent...

Pourquoi se sentirait-il coupable, enfin, cet élu, puisque, en commettant son acte, il n'a visiblement fait qu'imiter d'illustres modèles nationaux, promettant pour l'un de débarrasser la France de « *la racaille* » et de « *nettoyer au Karcher* » ses lieux d'habitations et appelant pour l'autre à renvoyer tous les immigrés au pays, en les jetant à la mer si nécessaire ? L'insistance mise par le maire d'Ensisheim sur le fait qu'il ne s'en serait pris qu'à des « *clandestins en situation irrégulière* » dit assez l'origine de son inspiration. Certes, de l'eau au feu, il y a plus qu'un pas dont le franchissement peut seul s'expliquer par la volonté de bien faire. Laquelle n'est jamais coupable, comme chacun sait. Et puis n'est-on pas dans une région où l'extrême droite recueille depuis près de vingt ans le quart des suffrages, ses scores dépassant régulièrement le tiers d'entre eux dans une dizaine de cantons, pour avoisiner la moitié dans certaines communes ? Ce qui autorise à franchir quelques degrés dans les moyens propres à rendre effective cette volonté purificatrice.

A l'issue de la manifestation du 18 mars, les partisans de Monsieur Habig ont entamé une vibrante *Marseillaise*. Il est vrai que, depuis deux siècles, l'hymne national a servi bien des causes, y compris celle des guerres coloniales et des combats de l'extrême droite nationaliste. En l'occurrence cependant, le *Horst Wessel Lied* aurait été plus approprié².

Alain Bih

¹ Il s'agit de Messieurs Jacques Muller et Henri Stoll, maires respectivement de Wattwiller et de Kaysersberg.

² Rappelons que le *Horst Wessel Lied* était l'hymne du parti nazi.

” Plan B ” est dans les kiosques depuis mars !

Pour la première fois depuis l'invention de l'imprimerie, une publication détruit ce qui vous opprime et éclaire ce qui vous libère.

Pourquoi Le Plan B ? Parce que le plan A et son modèle économique expirant. La transformation sociale n'est pas seulement souhaitable : elle est urgente. Mais le Parti de la presse et de l'argent fait obstacle au projet d'un autre monde : celui-ci lui convient tout à fait bien !

Journal de critique des médias, Le Plan B crève les haut-parleurs de la résignation qui répètent depuis un quart de siècle : “C'est comme ça, on n'y peut rien”. Il informe sur l'information, son fonctionnement, ses dévoiements, ses cadors. Il n'épargne ni les artistes tirelire, ni les intellectuels à gages, ni les chefs narcissiques de la contestation.

Journal d'enquêtes sociales et de reportages, Le Plan B rend la parole à tous ceux que les journalistes ont voulu enterrer sous leur mépris. Il montre les intérêts communs des gens et des peuples que les puissants s'emploient à opposer. Devant lui, les rires sardoniques se libèrent et les ” experts ” tout-terrains détalent. Féru d'histoire populaire, Le Plan B rappelle avec tendresse que les sans-culottes suspendent parfois aux réverbères les hérons empanachés. Le Plan B est un journal indépendant, financé exclusivement par ses lecteurs ; son capital est réparti à parts égales entre ses fondateurs ; la publicité y est hors-la-loi. Il n'est lié à aucune organisation politique et s'oppose à la fois aux patrons qui plastronnent, à la droite qui les engraisse, à la gauche qui les courtise. Issus d'un travail collectif, les articles du Plan B ne sont pas signés.

Le Plan B existe : faites-le connaître, diffusez-le, abonnez-vous !

<http://www.leplanb.org/>

Effrois

«*Ce que le cinéma transforme en événement érotique, c'est la friction (tantôt légère, tantôt extrêmement intense) entre ce qui est montré et ce qui ne l'est pas... Le cerveau est la zone la plus érogène...*», note pertinemment Andreas Maurer dans l'éditorial de la revue annuelle *Cinema*, au titre aussi concis qu'univoque, «*Erotik*»⁽¹⁾. Sa parution offrit l'opportunité d'organiser pour la première fois depuis leur création, en 1966, une discussion autour de cette thématique dans le cadre des Journées cinématographiques de Soleure. Elle me laissa plutôt sur ma faim. Si les lignes qui suivent, afférentes à la 41^{ème} édition, du 16 au 22 janvier 2006, n'émoustilleront pas votre libido, elles éveilleront, je l'espère, votre intérêt, voire déclencheront quelques accès de colère.

Le regretté François-Xavier Verschave⁽²⁾, alors président de *Survie*, avait forgé l'expression «*Françafrique*». Il entendait par là le maintien, avec la complicité de satrapes locaux, de la domination métropolitaine sur des pays qui ont théoriquement acquis leur «*indépendance*». Jacques Foccart⁽³⁾, exécuteur des basses besognes du général Charles de Gaulle, coordonna sur le continent noir toutes activités pérennisant l'influence tricolore. Un des arpents du «*pré carré*» : le Cameroun, sur lequel la France avait jeté son dévolu dès 1918, bénéficiant, à compter du 13 décembre 1946, d'un mandat onusien sur quatre cinquièmes du territoire, la Grande-Bretagne exerçant son autorité sur une bande étroite, limitrophe du Nigéria. Le Président René Coty et le Haut-Commissaire Pierre Messmer confièrent à Maurice Delauney⁽⁴⁾, Administrateur, de 1956 à 1959, de la province de l'Ouest (la Sanaga maritime), la mission de réduire à néant l'Union des populations du Cameroun, interdite le 13 juillet 1955.

Condamné(-e)s au malheur

Avec *Moumié-Der Tod in Genf*⁽⁵⁾, Frank Garbely dépeint les circonstances qui présidèrent à la mort de Félix-Roland Moumié, un des leaders de l'UPC, de même que les horreurs de l'impérialisme français. Marthe Ekemeyong Moumié, la veuve du célèbre combattant indépendantiste, a vécu celles-ci dans sa propre chair. Quarante-cinq ans

après, elle se rend sur les bords du lac Léman pour apprendre enfin la vérité. Le 15 octobre 1960, son mari, accompagné de Jean-Martin Tchaptchet, qui dirigeait la section française de l'UPC, honora un rendez-vous fixé par un «*journaliste*». William Bechtel avait convié les deux hommes à dîner dans le restaurant «*Le plat d'argent*». Félix-Roland Moumié, venu à Genève, le 2 octobre, pour nouer des contacts et acheter du matériel pour ses camarades de lutte, but, en guise d'apéritif, un verre de Pernod frelaté d'un gramme de thallium. Le 3 novembre 1960, à 19 heures 10, il succomba à l'Hôpital cantonal des suites de cet empoisonnement à la «*mort au rat*»⁽⁶⁾. L'individu, qui avait gagné la confiance de ses interlocuteurs, possédait un pedigree peu ragoûtant. Cet ancien d'Indochine et «*gros bras*» chez Simca, barbouzait pour le Service de documentation extérieure et du contre-espionnage et collaborait avec les sicaires de la «*Main rouge*», un commando commandité pour éliminer les partisans de mouvements anti-colonialistes ou des personnes qui les soutiennent. Charles Knecht, le chef de la police locale, n'ignorait rien des activités de son pote Bechtel. Félix-Roland Moumié avait-il été piégé par «*la jolie fille brune*» qui l'avait aguiché au bar «*Le Perroquet*», un soir d'août, lors du premier de ses trois séjours en Helvétie ? Liliane Frily, qui escorta le fringant et friqué politicien, remit au SDECE trois cent mille francs suisses ainsi que des dossiers que transportait son amant, en vue de leur copie, avant de les déposer à l'ambassade de Guinée à Paris, le 30 octobre 1960. Elle disposa des fonds pour ouvrir une clinique privée spécialisée dans les soins aux séniors... Vingt ans après, le procès contre le meurtrier présumé s'acheva par un non-lieu scandaleux. Marthe Ekemeyong semble condamnée à tous les malheurs. Le 3 octobre 2004, alors qu'elle désirait se recueillir sur la tombe de son époux, au cimetière de Conakry (Guinée), elle trouva l'emplacement vide. Des profanateurs ont détérré le cercueil avec la dépouille embaumée. Dans un dépotoir, ne subsiste que la coquille métallique interne, percée de trous. Plusieurs témoins narrent les effroyables forfaits de l'armée française, secondée par des escadrons indigènes. De 1955 à 1970, selon une estimation basse, 300 000 personnes furent exterminées ou disparurent au Cameroun⁽⁷⁾. Pourtant, les

plénipotentiaires dépêchés sur place par l'Elysée nient systématiquement avoir ordonné ou avalisé un «*génocide*»... Quel chef d'Etat acceptera d'ouvrir les archives afférentes aux épopées coloniales ?...

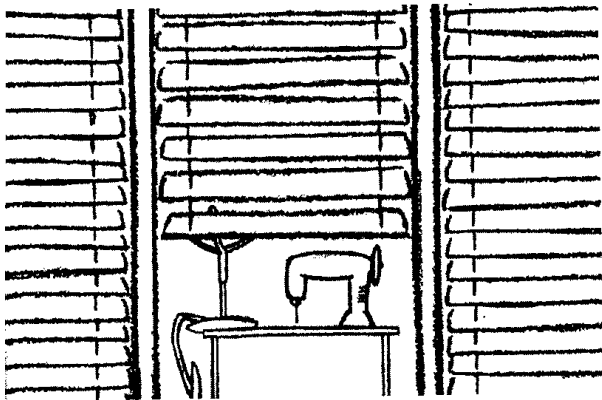
A en croire les chiffres officiels, environ cent mille «*sans-papiers*» vivraient en Suisse. **Sans toit, ni droit**, reportage de Frank Preiswerk et Roland Tillmanns pour «*Temps présent*» de la Télévision suisse romande, approche brièvement des personnes auxquelles l'administration a refusé «*l'entrée en matière*» de leur dossier, parce qu'elles ne peuvent exhiber de passeport ou visa sous quarante-huit heures. Or, elles viennent généralement de pays qui n'en délivrent pas. Deux cent soixante d'entre elles ont été attribuées au canton de Soleure, qui leur avait supprimé l'aide d'urgence. Après que le Tribunal fédéral eut déclaré, le 17 décembre 2004, cette décision contraire à la Constitution, les autorités allouent 21 FS (12,84 euros) par jour pour la nourriture et le logement, aux «*NEM*» ayant déposé un recours. Tous ces malheureux, sommés de quitter sans délai la Confédération, essaient de se débrouiller, changent souvent d'abri par crainte de la police, trouvent parfois refuge chez des compagnons d'infortune, hébergés dans un logement mis à disposition par la mairie. Françoise Kopf, de l'*Interessengemeinschaft für Asylsuchende-SOS Racisme* à Soleure, les conseille, s'efforce de leur dénicher un point de chute chez des particuliers, milite surtout contre une réglementation «*inique*»⁽⁸⁾. Le Congolais Jean-Patrick Iya préfère quitter ces contrées peu hospitalières. Peut-être écrira-t-il pour «*faire savoir ce qui s'est passé dans le XXI^{ème} siècle en Suisse*» !

«*Ce non productif !*»

Ayant fui l'Ethiopie pour échapper à l'obligation d'endosser l'uniforme, Tigist Berhane a débarqué en août 1998 à Genève. Déboutée, le 5 janvier 1999, de sa requête en vue du statut de réfugiée, elle aurait dû plier bagages, le 31 mars 1999. Mais sa patrie refuse de «*reprendre*» les ressortissant(-e)s parti(-e)s vers des cieux plus cléments. La trentenaire a eu de la chance, car elle a décroché un permis «*N*», une autorisation délivrée aux impétrant(-e)s en attendant la décision définitive. Femme de

chambre à l'hôtel Noga-Hilton, puis aide de puériculture, elle a suivi des cours de français. Nathalie Flückiger nous la présente dans **Profil bas**. A partir de septembre 2000, elle l'a assistée dans ses démarches, notamment pour valider son diplôme d'infirmière. Quatre ans après sa demande, Tigist a réceptionné, le 21 juillet 2004, le précieux document établi par la Croix Rouge. Bien «qu'intégrée», exerçant depuis septembre 2004 son métier à l'hôpital genevois de Beau-Séjour, sa situation demeure précaire.

Affrété par Attac-Allemagne, avec le soutien de syndicats comme l'IG Metall ou Ver.di⁽⁹⁾, le train spécial numéro 18800 s'ébranla, le mercredi 28 mai 2003, de Berlin-Lichtenberg et fit halte dans quinze gares outre-Rhin pour embarquer des réfractaires au «capitalisme sauvage». Il achemina vers les rives du lac Léman environ mille joyeux drilles, cornaqués par Lukas Engelmann, déterminés à «bloquer» le sommet «illégal» du G8, les 1^{er}, 2 et 3 juin 2003, à Evian. Verena Vargas et son équipe technique les accompagnèrent durant six jours. La native de Valparaiso (Chili) convint d'un modus vivendi avec ces militant(-e)s, un brin méfiant(-e)s à l'égard des médias:



Dessin tiré de "L'usine" d'Alex Mayenfish.

rendre compte des initiatives, tout en respectant le désir affiché par les protagonistes que certains palabres «démocratiques à la base» se déroulent out of the record. Pedram Shayar, une des têtes pensantes du mouvement, s'enthousiasme : «Pour la première fois, l'activisme prévaut, que l'on se défende contre les conditions existantes.... L'expérience des zapatistes a été très importante pour nous. Ce non productif !». Frayeur à Bâle où les gardes-frontière, montés à Fribourg-en-Brisgau, contraignirent ce «teach-in roulant» à un arrêt impromptu : Luigi et l'étudiant berlinois en littérature durent descendre pour un contrôle au poste ; le premier avait tenu le mégaphone lors d'une manifestation antifasciste avec quelques échauffourées, le second avait réservé un billet

d'avion, le...11 septembre 2001, pour New-York. Ils furent relâchés rapidement. La municipalité d'Annemasse avait mis à la disposition des altermondialistes, contre espèces sonnantes et trébuchantes, un terrain de trente hectares, à proximité de l'aéroport. Les voyageurs(-se)s s'installèrent, avec quelque quatre mille campeur(-se)s, dans le «village intergalactique»⁽¹⁰⁾. Les organisateurs optèrent pour le «barrio desobediante» («Quartier désobéissant»). Au programme, l'intendance, des débats au sein de «groupes de référence» et en plénum, des moments festifs, des concerts de rock, des projections, des séances d'entraînement sous la houlette d'activistes squatteurs d'Amsterdam, en prévision de confrontations avec les CRS, voire l'armée. Le 1^{er} juin, près du Carrefour des chasseurs, à l'est de l'agglomération, les forces de coercition balancèrent du gaz lacrymogène à foison. Malgré les yeux qui piquent et l'odeur, les deux mille «intergalactiques» tinrent bon. Ils retardèrent sérieusement des centaines de fonctionnaires et d'interprètes qui devaient emprunter la N 206 pour rallier la petite cité thermale, à quarante-cinq kilomètres de là⁽¹¹⁾. La réalisatrice, domiciliée dans la capitale germanique, précise que son documentaire, **Eviannaïve**, dure 686 fois 7 secondes, (80 minutes), référence au nombre d'enfants de moins de dix ans assassinés par la faim dans ce laps de temps !

(1) *Cinema N° 51, Schüren Verlag à Marburg (Allemagne), janvier 2006, 192 pages, 24 euros.*

(2) *Décédé le 29 juin 2005. Il a consacré plusieurs ouvrages à ces questions dont La Françafrique (chez Stock, avril 1998, 384 pages, 20 euros), Noir silence (Les Arènes, avril 2000, 600 pages, 22,10 euros), Noir procès avec Laurent Beccaria (Les Arènes, mai 2001, 400 pages, 19,47 euros), Noir Chirac (Les Arènes, mars 2002, 320 pages, 20 euros).*

(3) *Le co-fondateur du Service d'action civique trépassa le 19 mars 1997, à l'âge de 83 ans.*

(4) *De 1965 à 1972, puis de 1975 à 1979, ambassadeur au Gabon, où Elf Aquitaine participa non seulement au pillage sans vergogne du sous-sol, mais abrita également des pontes des services secrets (quelque quatre cents agents du contre-espionnage), comme*

le colonel Maurice Robert (mort le 9 novembre 2005), interviewé par Frank Garbely, turbina comme blanchisseuse d'argent et pompe à finances, tant pour le RPR que pour le PS... Homme-lige de Jacques Foccart, Maurice Delaunay dirigea la Comilog, en principe vouée à l'exploitation des mines de manganèse, qui dispatcha la manne générée par l'extraction de l'or noir et de l'uranium. De fin février 1997 à mars 2001, il fut maire à Cannes.

(5) *La version originale française, L'assassinat de Félix Moumié-L'Afrique sous contrôle, qui annonce la couleur, fut diffusée, le 10 avril 2005, à la Télévision suisse romande, et projetée dans le cadre du 16^{ème} Festival international du film d'histoire à Pessac, du 23 au 28 novembre derniers, ainsi que lors du 19^{ème} Festival international des productions audiovisuelles à Biarritz, entre le 24 et le 29 janvier 2006.*

(6) *D'autres leaders de l'UPC furent occis : Ruben Oum Nyobé, le fondateur du parti, le 13 septembre 1958, Ossende Afana, le 15 mars 1966, Ernest Ouandié, le dernier chef historique, le 15 janvier 1971.*

(7) *Beaucoup plus donc que le total des victimes, tuées sous les dictatures chilienne, guatémaltèque, argentine, salvadorienne et paraguayenne !*

(8) *Le 16 décembre 2005, le Parlement bernois a adopté deux lois extrêmement restrictives sur les étrangers et l'asile. Les Verts et plusieurs associations ont initié une campagne en vue d'un référendum. Même s'ils recueillent d'ici fin mars (délai de dépôt à Berne : le 6 avril) les 50 000 signatures exigées, il semble peu probable que le peuple rejette les dispositions qui portent la griffe de Christoph Blocher (Union démocratique du centre), milliardaire zurichois ultra-droïtier, en charge au gouvernement du Département de la police et de la justice.*

(9) *Location du train : 135 000 euros. Coût moyen du ticket : 80 euros.*

(10) *Le second fut un «village alternatif, anticapitaliste et anti-guerre» avec environ trois mille libertaires.*

(11) *L'après-midi de ce dimanche-là, deux cortèges, un depuis Genève, le second à partir d'Annemasse, convergèrent vers Moillesulaz, le point-frontière. Plus de cent mille protestèrent ludiquement et bruyamment contre les huit chefs d'Etat réunis dans la petite cité thermale. De l'autre côté du lac, à Lausanne, six mille militants tentèrent de pénétrer dans la «zone rouge».*

René HAMM
Le 29 mars 2006

Rencontres et lectures à contre courant

Argentine rebelle : un laboratoire de contre-pouvoirs.

Les événements intervenus en 2001 en Argentine lors de la crise économique, qui fut le fruit des exigences et pressions des institutions financières internationales, FMI, BM et de la politique ultra-libérale des dirigeants du pays, n'ont laissé personne indifférent dans la mouvance alter-mondialiste.

Chômeurs et citoyens solidaires ont dû inventer et mettre en oeuvre des solutions pour assurer leur survie. Les liens sociaux, les rapports à la politique ont changé, des formes démocratiques nouvelles ont vu le jour: assemblées populaires pratiquant une démocratie directe au sein de leur quartier, chômeurs assurant la marche en autogestion de leurs entreprises en faillite, associations de voisinage palliant la disparition des services publics, réseaux d'entraide remettant en question l'économie marchande...

C'est l'apparition et la pratique de ces alternatives économiques et sociales que commente ce livre à partir d'exemples précis, avec l'appui de plus de trente photos. Cette expérimentation, reconstructrice d'une solidarité et d'intérêts populaires communs, mis à mal par l'effondrement d'une économie bradée aux transnationales, les réponses locales à des problèmes nationaux dont elle est porteuse: accroissement du chômage, baisse du niveau de vie, privatisations à tout va... peuvent servir de sources de réflexion à tous ceux qui luttent contre les méfaits de la mondialisation libérale et qui pourraient se trouver à devoir faire face dans nos sociétés occidentales à des situations similaires, tout en ayant conscience qu'il ne peut s'agir d'une simple transposition.

Trente ans après la dictature militaire ouvrant la porte aux premières mesures ultra-libérales et faisant disparaître plus de 30.000 opposants en Argentine, cet ouvrage est dédié à ces rebellions porteuses d'espoir.

Les auteurs : **Cécile RAIMBEAU** journaliste et reporter, **Daniel HERARD**, photographe. "Editions Libertaires", 5 rue de Pontoise, 75005 PARIS. En librairie depuis le 2 mars. Prix: 20 euros. 144 pages.

Soutien à Annie Lacroix-Riz !

Une association (« Ukraine 33 ») cherche à imposer sa vision de l'histoire de l'Europe capitaliste en accusant le pouvoir soviétique d'avoir planifié une « famine génocidaire » en Ukraine en 1933. L'historienne Annie Lacroix-Riz conteste cette thèse, archives à l'appui. Ce qui fait qu'elle est la cible de l'association « Ukraine 33 » qui a écrit au président de l'Université de Paris VII pour lui demander, en termes à peine voilés, de prendre des mesures administratives contre elle. « Ukraine 33 » menace également de mener campagne contre Paris VII !

Une pétition lancée par le PRCF a déjà été signée par plusieurs centaines de personnalités. Cette pétition est disponible sur le site Internet : initiative-communiste.fr

Karim Landais, historien et militant anarchiste

Les amis de Karim Landais - qui s'est donné la mort en 2005 un mois avant son vingt-cinquième anniversaire - ont décidé de faire connaître ses travaux universitaires, ses recherches et ses articles en publiant deux livres rassemblant l'essentiel de ses écrits, soit en tout 1700 pages, accompagnés de quelques hommages et introductions critiques aux différentes parties.

La réflexion théorique de Karim, forcément incomplète, a été essentiellement centrée sur les mouvements trotskystes et libertaires ; il s'interrogeait sur les raisons pour lesquelles ces deux courants politiques ont tant de mal à se remettre en question, à avancer dans la compréhension du monde, et surtout à mettre fin à l'exploitation et à l'oppression capitalistes.

Les frais d'impression des ouvrages pour 200 exemplaires se montent à 3700 euros TTC ; ils devraient être prêts pour la

mi-juin. L'équipe d'édition a fixé le prix global, pour les deux tomes, à 40 euros, frais d'expédition compris, en espérant trouver au moins 100 souscripteurs pour couvrir les dépenses.

Si ce projet vous intéresse vous pouvez vous inscrire sur la liste de souscription en indiquant votre nom et votre adresse et en envoyant un chèque de 40 euros à l'ordre de **Guy Landais La Bastide des capucins 84240 CABRIERES D'AIGUES**. En cas de retard d'impression vous seriez avisé.

Ceux qui voudraient connaître des facettes autres que politiques de la personnalité de Karim Landais peuvent consulter le site <http://zemadeleines.net>

Echanges

Le bulletin « **Echanges** » n° 115 (Hiver 2005-2006) du réseau « *Echanges et mouvement* » est consacré pour l'essentiel aux Etats-Unis « *qui sont, malgré tous leurs problèmes, restés au centre de l'édifice d'un système qui connaît une nouvelle mutation accélérée qui le fragilise* ». On y lira un article les comparant aux banquiers Law et Periere que Marx décrivait comme ayant un « *caractère agréablement mitigé d'escrocs et de prophètes* ». Une analyse du déclin du dollar, d'une scission au sein de l'AFL-CIO et de la situation à la Nouvelle-Orléans après l'ouragan complètent le dossier. « **Echanges** » se promet de revenir sur les Etats-Unis dans le prochain numéro en évoquant cette fois les conflits intérieurs symptomatiques de la situation des relations de travail et des luttes.

L'abonnement à « **Echanges** » comprend les brochures publiées dans l'année ; « *Aux origines de l'antitruavail* » est le sujet de la dernière, réalisée autour d'un texte qui fait débat. Deux autres brochures sont en préparation : l'une sur les rapports « *ICO et les situs* », l'autre, encore en discussion, sur les émeutes des banlieues d'octobre-novembre. Sur ce sujet, l'équipe d'« **Echanges** » a « *préféré laisser décanter le bouillonnement d'analyses disparates et souvent sommaires pour dégager, à tête reposée, les grandes lignes d'un ensemble complexe, en tentant de le relier à l'évolution globale du système capitaliste* ».

Pour s'abonner pour quatre numéros (+ les brochures) : adresser un chèque de 15 euros à « *Echanges et mouvement* » BP 241 75866 PARIS cedex 18. Courriel : echanges-mouvement@laposte.net Site : <http://www.mondialsme.org>

La privatisation de la violence

La marchandisation s'étend désormais au domaine de la « violence légitime ». C'est ce que montre l'ouvrage de Xavier Renou « **Mercenaires & sociétés militaires privées au service du marché** ». Le secteur est en plein essor et représente déjà un bénéfice annuel de plus de 100 milliards de dollars.

Les mercenaires de jadis sont aujourd'hui les employés de « sociétés militaires privées » parfaitement légales qui, renvoyant à un passé révolu l'image sulfureuse des « chiens de guerre », tentent de se construire un rôle respectable dans la fiction d'un marché dispensateur de paix et de démocratie.

Elles proposent à leurs clients (Etats, firmes multinationales, mouvements armés divers) les habituelles prestations militaires: opérations de déstabilisation, combat, conseil en stratégie, logistique, etc. C'est ainsi, par exemple, qu'une firme dont la mission officielle est la « formation à la transition démocratique » sera conduite à bombarder des civils.

Le passage entre les secteurs militaires privé et public est courant. Les sociétés mercenaires influent de plus en plus sur les politiques de « défense » et se mettent au service des multinationales. Elles agissent comme les gardiens d'un ordre économique et perpétue le joug colonial.

Chercheur en sciences politiques, Xavier Renou est responsable de la campagne « Désarmement nucléaire » de Greenpeace France.

Editions Agone (<http://www.agone.org/laprivatisationdelaviolence>) Editions Agone BP 70072 13192 MARSEILLE cedex 20) Collection « *Dossiers noirs* ». 496 pages. Prix 24 euros ISBN 2-7489-0059-6 En librairie depuis janvier 2006.

BULLETIN D'ABONNEMENT

* * *

Abonnement 10 numéros (1 an)

- SIMPLE 10 Euros
- de SOUTIEN Euros
- Faibles ressources (selon possibilités)

(Chèque à l'ordre de: "A Contre Courant")

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

CPPAP
n° 0208 G 87630

Dispensé de timbrage

Mulhouse-CTC

A CONTRE COURANT
(service abonnements)
BP 2123
68060 MULHOUSE cedex

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 19/04/2006



**TCE esquiné,
CPE retiré,
Bolkestein émoussé,
mais la même morgue
toujours affichée.**



COMITE DE REALISATION

A. BIHR / L. DALSTEIN / J.M DELAYE / J. FORTCHANTRE
B. SCHAEFFER / A. ET D. WALTER

Sommaire

- Page 1 Edito
- Page 2 à 4 La novlangue du néolibéralisme (6)
- Page 4 Edito d'AL : Qu'ils s'en aillent tous !!
- Page 5 à 7 L'auto émancipation des salariés
- Page 8 et 9 Aux camarades du Parti communiste
- Page 9 Cinquième Zone a lancé une souscription
- Page 10 et 11 Directive Bolkenstein
- Page 11 Contre le financement des écoles privées
- Page 12 Non coupable !
- Page 12 "Plan B" est dans les kiosques depuis mars
- Page 13 et 14 Effrois (journées cinéma. de Soleure)
- Page 15 Rencontres et Lectures
- Page 16 Morgue toujours affichée, par Dédé

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)
et au 03 25 05 57 57 (Pour le 52)

ACC sur internet : <http://www.acontrecourant.org>
Courriel : courrier@acontrecourant.org

Impression et Direction de publication :

JEAN FORTCHANTRE 1 rue Victor Hugo
52100 BETTANCOURT-LA-FERREE